



Communiqué de presse

Montreux, le 28 août 2015

Marché du vendredi à Montreux

Solution transitoire proposée pour pallier les difficultés des commerçants itinérants

A l'écoute des difficultés des marchands itinérants déplacés des quais à la Place du Marché lors des marchés du vendredi, la Municipalité de Montreux a proposé à l'Association Marchés de Montreux de renoncer, jusqu'à la fin de la saison, à percevoir les loyers des emplacements. Le comité de cette Association a accepté mercredi après-midi cette proposition.

Il s'agit d'une mesure transitoire, qui concerne uniquement les commerçants itinérants. Ces derniers annoncent en effet une baisse de leur chiffre d'affaires suite à leur déplacement des quais sur la Place du Marché depuis le début de la saison.

Un nouveau concept des marchés est entré en vigueur au printemps 2015. La formule comprend la gestion des marchés par une association, le regroupement des marchands itinérants et des maraîchers du vendredi sur l'espace Place du Marché – Marché couvert, et la création, durant la belle saison, d'un marché du dimanche mensuel. Si ce dernier commence à avoir un certain succès, le marché du vendredi des commerçants itinérants sur la Place du Marché peine à trouver son public.

La Municipalité n'a pas souhaité, en l'état, retourner à la case départ en autorisant le retour des marchands sur les quais. Mais elle est consciente des difficultés rencontrées par les commerçants itinérants et poursuit activement sa réflexion sur l'avenir des marchés à Montreux, ceci en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés, y compris les commerçants itinérants.

La gratuité des emplacements proposée à titre provisoire pour les 3 derniers mois de la belle saison (août-octobre 2015) est une mesure corrective qui devrait permettre aux marchands concernés de souffler. Une démarche participative est prévue en septembre afin de trouver des solutions à long terme pour redynamiser les marchés. Le concept actuel sera donc revu et adapté pour 2016.

La Municipalité et l'Association Marchés de Montreux

Pour obtenir des informations complémentaires, veuillez-vous adresser à :

M. L. Wehrli, Syndic

M. J.-B. Piemontesi, Conseiller municipal

M. Y. Cornaro, Président de l'Association

021 962 77 74 ou 079 221 80 62

021 962 77 33 ou 079 418 87 58

021 965 24 12 ou 079 409 02 63